

Calendrier EILE

De fin février à fin mars

Recensement par toutes les directions d'école des familles souhaitant inscrire leur enfant scolarisé à la rentrée suivante au CE1 CE2 CM1et CM2 à un cours EILE / Formulaire d'inscription obligatoire / Retour des inscriptions → IENs de circonscription → DSDEN (*le tableau du document comporte une colonne "observations" qu'il conviendra de remplir avec attention*)

Avril

Carte scolaire 1: Demandes d'inscription communiquées par les IEN de circonscription à la DSDEN, service DESCO

Fin avril à mi-mai

Etablissement de la carte scolaire (DESCO, CP1DLV) en s'appuyant sur les remontées des circonscriptions
CP1DLV prend contact avec les circonscriptions concernées pour ajustement des propositions

Au plus tard mai

Saisie des remontées départementales de carte scolaire des cours EILE: (création, reconduction, suppression) dans l'application nationale EILE

Juin - Début juillet

Réunions techniques de carte scolaire
Ministère / Pays partenaire
Carte scolaire nationale des EILE arrêtée / Communication par le Ministère des listes d'enseignants EILE → communication pouvant se poursuivre jusqu'au mois de septembre

Mi- juillet

La Dsden fait remonter au Ministère les tableaux de bilans d'inspection des enseignants EILE

Juillet

Informations de la DSDEN (Courrier IA-DASEN) aux mairies concernées par les cours EILE (Copie aux IEN de circonscription)
Envoi par DESCO du tableau de décision de carte scolaire à chaque circonscription
Août CPDLV: envoi aux écoles de rattachement pour information (*nombre d'élèves, de cours accordés, écoles rattachées, nom et coordonnées de l'enseignant eile si connu...*)

Rentrée scolaire / Septembre

IEN-LV + CPD LV visio d'informations sur les modalités d'organisation du cours Dir. écoles + Enseignants eile -
Mise en place des cours:
Les écoles d'accueil et les écoles rattachées demandent aux familles la confirmation de participation au cours qui se mettra en place. (Ajustements de l'effectif)
l'enseignant eile contacte chaque directeur d'école de rattachement et établit conjointement l'emploi du temps: les cours débutent lorsque l'emploi du temps de l'enseignant est définitif.

Première quinzaine de décembre

Bilan des cours EILE / Enquête de rentrée et saisie dans l'application nationale des effectifs réels et du nombre de cours mis en place
Nouvelle procédure d'ajustements si besoin